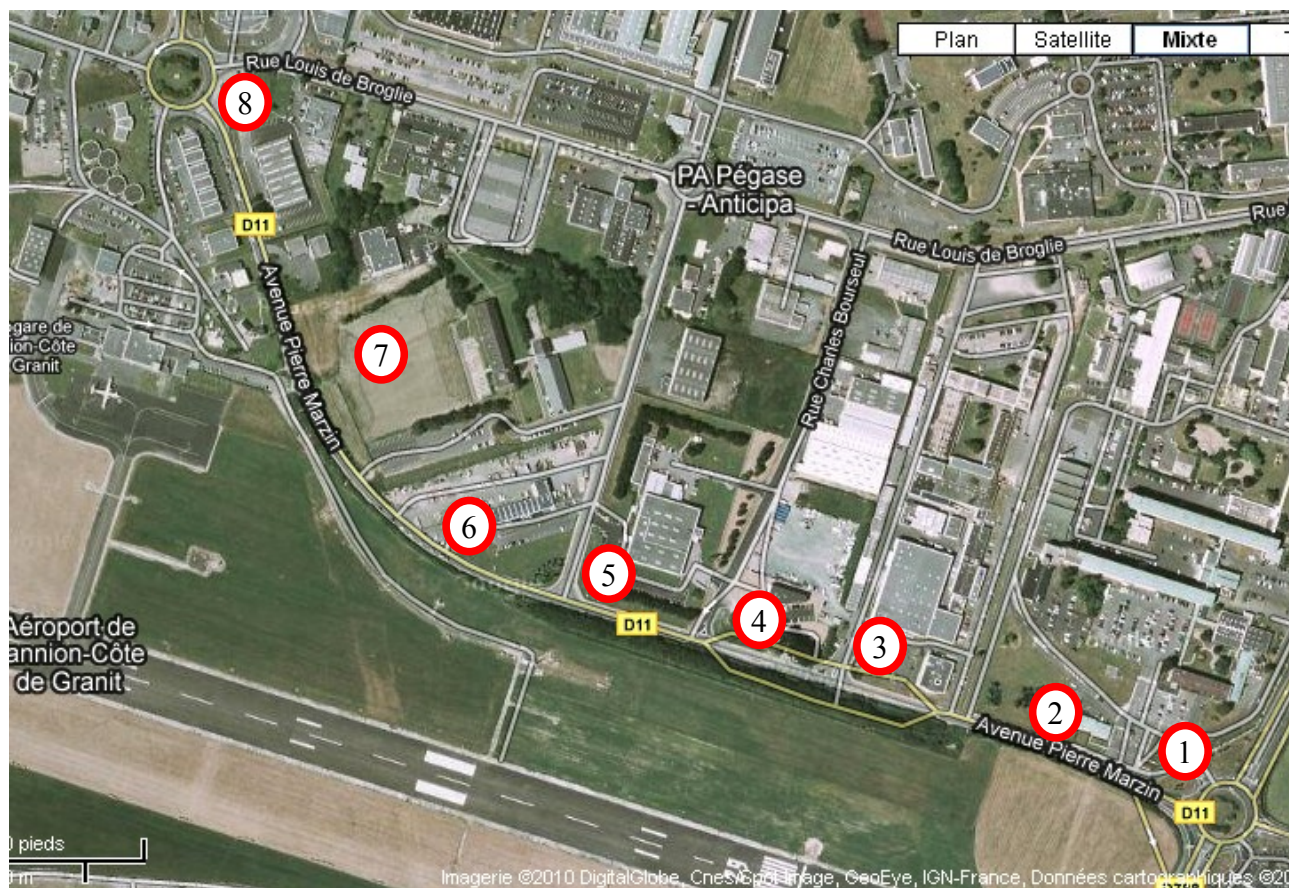


Date, lieu, participants :

Avenue Pierre Marzin à Lannion entre le rond-point de Pégase (1) et le rond point de l'aéroport (8).
Le 14 juin 2010 à 17h45.

- Christian Le Lous
- Pascal Desbiolles
- Sylviane Messeant (commentaires par courriel)

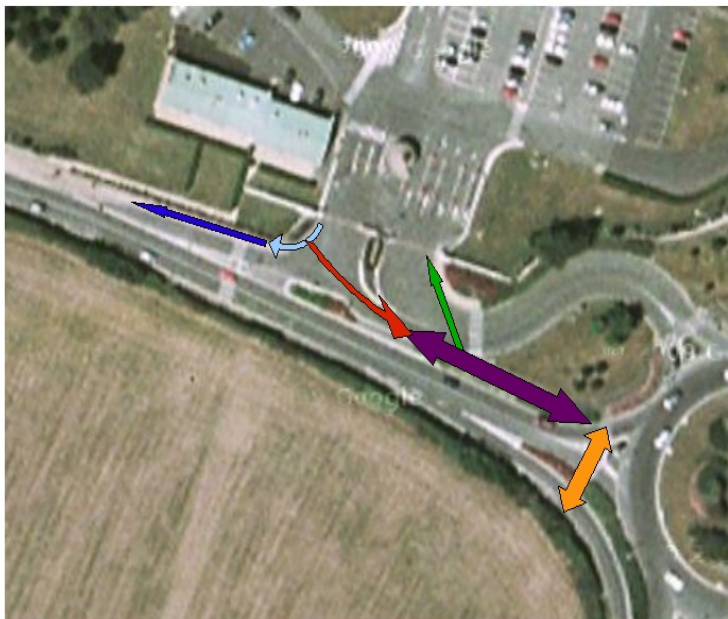
Le plan :



1) Devant France Télécom

- **Schéma général**

Les couleurs renvoient au différents paragraphes :



Pour traverser au rond point de Pégase en venant de la piste à double sens le long de l'avenue de la Résistance, la visibilité est mauvaise à cause de la haie d'un côté et des panneaux de circulation sur le haricot central de l'autre.

Problème de visibilité



Entre le rond point du Pégase et l'entrée de la piste sur trottoir on peut constater que le marquage au sol est assez folklorique :

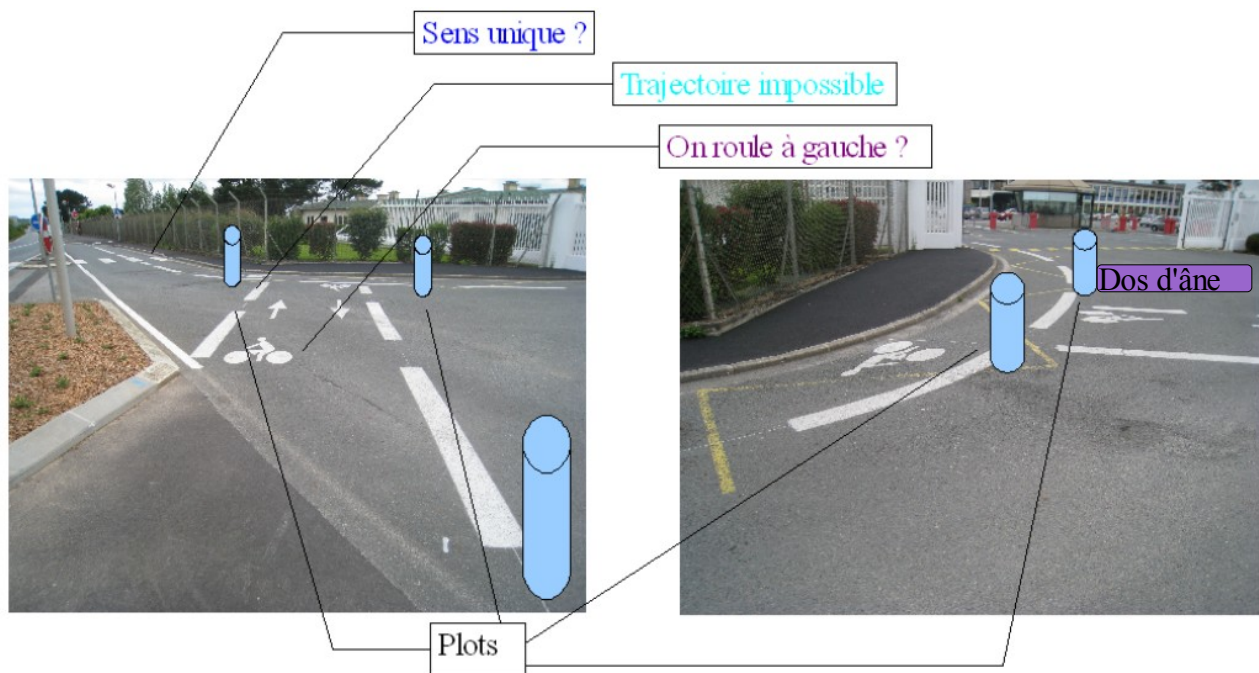
–On roule à « l'anglaise » puisque le marquage au sol indique que les vélos doivent rouler en se croisant par la droite !

–Pour se rendre sur le site de France Télécom il faut couper en travers les 2 voies entrée / sortie du site

–Entre la sortie de France Télécom et l'entrée de la zone sur trottoir il n'y a plus de double sens possible : si on se réfère au marquage on ne peut sortir dans le sens aéroport / rond point Pégase.

-Dans cette même zone pour rejoindre la zone à « l'anglaise », la section cyclable fait une chicane pas très pratique.

-Absence de couleur verte sur le marquage dans les zones partagées auto/vélo.



Malgré le marquage au sol, les voitures ne respectent pas la zone cyclable, les voitures sortant du site France Télécom, mordent sur les bandes cyclables (voir photo ci-dessous). L'idéal serait de fermer la voie en direction de l'aéroport, toutefois des plots bien placés seraient déjà une solution plus sécurisante que le simple marquage au sol. Autre option un dos d'âne à la sortie de France Télécom pour ralentir le trafic sortant du site.



2) le long du site France-Télécom

Sur cette portion rien à signaler, quelques herbes commencent à pousser sous le goudron, le revêtement est un peu bosselé, mais la voie est très large et vraiment pratique, toutefois piétons et

cyclistes ne savent pas trop où circuler sur ce trottoir.

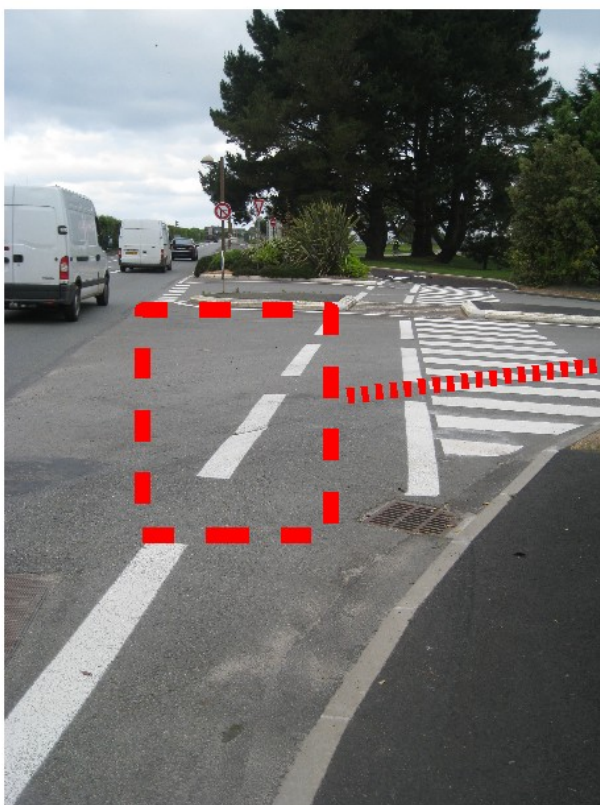
végétation

Absence de démarcation piéton / cycle



3) **Sortie entreprise Sillia**

Devant la sortie de l'entreprise Sillia, le passage est bon, les voitures sortant du site le font toujours lentement car ils doivent ouvrir une grille. Un trou se trouve sur la portion d'accès à la Sillia juste sur le tracé de la piste, il serait judicieux de le boucher.



4) **Espace Bourseul**

Trois intersections :

- 2 sorties vers l'avenue Pierre Marzin. Dans les deux cas les voitures doivent empiéter sur la voie

cyclable au « céder le passage » pour avoir une bonne visibilité avant de s'engager.

- 1 sortie de l'avenue Pierre Marzin. Les automobilistes qui l'empruntent coupent la trajectoire aux cyclistes. Il faut vraiment se méfier, surtout quand l'automobile vient dans la même direction.

Dans le sens rond-point de l'aéroport rond-point Pégase, le raccord rue/piste est parfait, et pourrait servir de modèle sur toute la voie.

Raccord rue / piste sur trottoir parfait



5) Intersection avec la rue Ampère

Même remarques qu'au 4). La traversée de la rue est bloquée par les voitures qui patientent au « céder le passage » et il faut se méfier des voitures qui tournent vers la rue Ampère.

À qui la priorité, cycliste qui va tout droit ou automobiliste qui tourne



Piste coupée par les automobilistes au cédez le passage

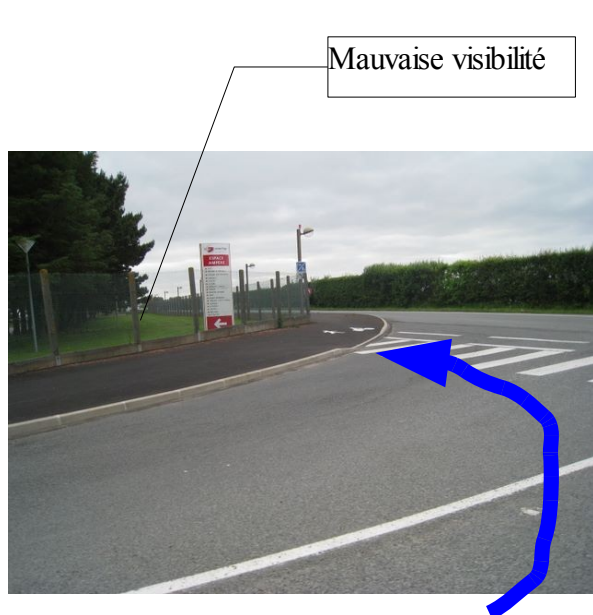


Même remarques qu'au 4). Dans le sens rond-point de Pégase aéroport, tourner vers la Rue Ampère est délicat car il faut se méfier des automobilistes qui prennent la même direction. La transition trottoir-route est mal réalisée..

Prendre la piste en direction du rond-point de Pégase venant de la rue Ampère est délicat car la visibilité est mauvaise, et qu'on ne sait pas trop où se placer sur la route : d'ailleurs bon nombre de

cyclistes dans le sens aéroport rond-point empruntent la rue Bourseul.

Le bateau qui commence en plein milieu de la piste est à corriger rapidement.



6) entre la rue Ampère et le rond point de l'Aéroport

Cette portion est plus étroite, mais plus agréable grâce à la bande d'herbe entre la piste et la route.



Un passage cyclable supplémentaire pour rejoindre l'aéroport ou la CCI sans passer par le rond point de l'aéroport serait à étudier

7) 50 m sur la portion 6

Le revêtement d'une portion d'environ 50 m reste en « terre ». Si une entrée-sortie est prévue, prévoir un « sas » pour permettre aux automobiliste de ne pas empiéter sur la piste cyclable avant de s'engager.

8) Rond-point de l'aéroport

La sortie de la voie cyclable est aisée, le raccord de goudron est parfait pour rentrer sur le rond point.

Inversement, entrer sur la piste, est moins commode, une chicane dans l'ilot directionnel, puis une voie à traverser, mais ça semble se passer plutôt bien.

Conclusion

Cette piste est très utilisée. Quelques défauts peuvent être corrigés rapidement :

–le point principal est la sécurisation de l'entrée / sortie de France Télécom, en balisant la piste avec des plots plastiques pour éviter que les automobiles « débordent » sur la piste. Particulièrement dangereux dans le sens aéroport -> France Télécom

–une peinture verte aux intersections pour délimiter la piste serait souhaitable.

–boucher la saignée dans le revêtement devant l'entreprise Sillia

–rectifier le bateau rue Ampère

Pour le problème de l'empiètement des véhicules sur la piste cyclable aux « céder le passage », nous sommes bien conscients qu'il n'y a pas de solution simple. La visibilité en arrière du passage piéton et piste cyclable est quasi nulle à chaque intersection.

Commentaires

Il est bon de rappeler qu'une piste cyclable n'est pas faite pour permettre aux automobiles de rouler plus vite, pourtant on a l'impression que c'est le sentiment général, vu les réflexions que nous pouvons entendre de la part d'automobilistes ! Ils sont peut être confortés dans cette idée par le retrait du panneau 50 au début de l'avenue Pierre Marzin, qui laisse entendre que la vitesse limite est à 70 km/h comme sur l'avenue de la Résistance.